

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 décembre 2024

Délibération CA_20241220_3

Autorisation d'engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget.

VOTE : adopté à l'unanimité

2 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le montant des autorisations ouvertes au titre du budget 2024 ;

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 13 juillet 2023 portant adoption du nouveau cadre budgétaire et comptable de l'instruction M57, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que l'instruction M57 est devenue le nouveau référentiel budgétaire et comptable de la sphère publique depuis le 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que le SDIS de l'Indre peut être confronté à des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption de son budget 2025 ;

DECIDE :

Article 1^{er}. Jusqu'à l'adoption du budget 2025, le président du conseil d'administration est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre, égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Article 2. Les autorisations de programme et crédits de paiement concernés sont :

AP N° 14	CIS LE BLANC	6 666,00€
2031	FRAIS D 'ETUDES	3 666,00€
231312	CIS LE BLANC	3 000,00 €
AP N°16	CIS ARDENTES	6 666,00 €
2031	FRAIS D 'ETUDES	3 666 ,00 €

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

231312	CIS ARDENTES	3 000,00 €
AP N°17	CIS SAINT-BENOIT-DU-SAULT	30 000,00 €
2031	FRAIS D 'ETUDES	10 000,00 €
231312	CIS SAINT-BENOIT-DU-SAULT	20 000,00 €
AP N°18	CIS MEZIERES EN BRENNE	45 000,00 €
2031	FRAIS D 'ETUDES	15 000,00 €
231312	CIS MEZIERES EN BRENNE	30 000,00 €
AP N°22	CIS ECUEILLE	60 000,00 €
2031	FRAIS D 'ETUDES	30 000,00 €
231312	CIS ECUEILLE	30 000,00 €
AP N° 23	OPERATION MATERIELS	393 135,00 €
2051	Concessions et logiciels	5 520,00 €
21561	Matériel d'incendie et de secours roulant	302 338,00 €
21828	Matériel de transport	85 277,00 €
AP N° 27	RÉHABILITATION TOITURE CSP CHÂTEAUX	15 000 ,00 €
231312	RÉHABILITATION TOITURE CSP CHÂTEAUX	15 000,00 €
AP N°28	ACHAT DE 2 CCFM	195 666,00 €
21561	Matériel roulant	195 666,00 €
AP 29	CIS LE BLANC TRANCHE n°2	333 333,00 €
2031	FRAIS D 'ETUDES	20 000,00 €
231312	CIS LE BLANC TRANCHE 2	313 333,00 €
AP N° 30	OPERATION MATERIELS	1 116 000,00 €
2051	Concessions et logiciels	29 500,00 €
21535	Réseau de transmission	10 000, 00 €
21536	Réseau d'alerte	2 466,00 €
21538	Autres matériels de transmission	11 333,00 €
21561	Matériel d'incendie et de secours roulant	430 988,00 €
21568	Autres matériels d'incendie et de secours	174 753,00 €
215681	Habillement	134 299 ,00 €
21578	Outillages	4 963,00 €
21828	Matériel de transport	206 666,00€
2183	Matériel informatique	88 366,00 €
21848	Mobilier matériel de bureau	14 000,00 €
2188	Autres	8 666,00 €
AP N°32	GE/GR 2024-2025	83 333,00 €

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux adressé au Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre ou d'un contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 036-283600120-20241220-CA_20241220_3-DE



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

231312	GE/GR 2024-2025	83 333,00 €
	TOTAL AP 14 AP 16 AP 17 AP 18 AP 22 AP 23 AP 27 AP28 AP 29 AP 30 AP 32	2 284 799,00 €

FLEURET Marc

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux adressé au Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre ou d'un contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges.